

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 26 janvier 2023, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;
- le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Composition du Comité :

- N. FONTAINE;
- M^{me} la *ministre* GUILLEMARD;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M^{me} SMITH (Point Douglas);
- M^{me} la *ministre* SQUIRES;
- M. TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. TEITSMA à la présidence;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la vice-présidence.

Députée ne siégeant pas au Comité et étant intervenue :

M^{me} LATHLIN

Personnes étant intervenues :

- Sherry Gott, *protectrice des enfants et des jeunes*;
- Karlee Sapoznik Evans, *protectrice adjointe des enfants et des jeunes*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;
- le rapport annuel du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Le président,

Rapport présenté par :

M. TEITSMA

Le 26 janvier 2023